



Conjoint avec une maitresse algeriennell y a

Par **leamax**, le **20/02/2013** à **23:13**

bonjour

il y a deux ans j'ai découvert que mon conjoint avit un e maitresse depuis plus d'un an Et demi .Depuis la vie familiale est devenu proche de l'enfer

.je précise que cette dame a été rencontrée sur un trottoir où elle exerce sa profession

.Depuis mon conjoint qui a une entreprise ne travaille presque plus et est devenu violent avec moi jusqu'à me battre.

Que peuvent être les motivations de cette dame à part l'argent pour. Continuer cette relation ?

Elle a une petite fille de l'âge de mon deuxième enfant mais ne peut pour autant avoir droit au RSA (informations reçues de monsieur lors de nos fréquentes disputes

je m'inquiète bien évidemment de l'avenir ,surtout celui de mes enfants je ne supporterais pas de les voir partir le week end dans cette famille reliée à la prostitution dans une maison où l'on ne parle même pas la langue française.

Si vous avez des exemples ou des solutions à me donner il faut m'aider car étant un couple non mariés je n'ai aucun recours légal .

Merci à tous ceux qui peuvent m'aider

Par **citoyenalpha**, le **03/03/2013** à **05:15**

En cas de séparation le juge des affaires familiales fixe les modalités de l'exécution de l'autorité parentale.

Il conviendra dans ce cas de soulever cet argument devant le magistrat. L'obtention de témoignages serait un plus.

En tout état de cause si votre concubin exerce des violences à votre encontre vous devez vous préparer à réagir.

Voici un lien explicatif

<http://www.cidf43.fr/que-faire-cas-violence-conjugale.php>

Restant à votre disposition